

Enrayer la propagation d'une autre espèce dulcicole envahissante

La carpe d'Asie peut mesurer jusqu'à sept pieds et peser 150 livres. Les représentants du Fish and Wildlife Service des États-Unis craignent qu'elle devienne rapidement l'espèce dominante si elle pénètre dans les Grands Lacs, car il n'existe aucune façon démontrée de l'empêcher de détruire l'habitat naturel. Elle consomme l'équivalent de 40 % de son poids corporel chaque jour.

La carpe d'Asie est un énorme poisson qui a tendance à sauter dans les bateaux, blessant ainsi les pêcheurs, et à menacer les ressources naturelles essentielles à la pêche, la navigation de plaisance et l'industrie touristique. À l'heure actuelle, elle vit à quelques milles seulement du lac Michigan dans les fleuves Illinois et Mississippi. Si la très agressive carpe pénètre dans les Grands Lacs, les experts de la faune croient qu'elle se reproduira rapidement, accaparera l'approvisionnement alimentaire et mènera à l'extinction des poissons de sport. Or, le milieu des affaires ne veut pas prendre ce risque, étant donné l'incidence économique importante que la carpe aurait sur l'industrie de la pêche commerciale de 7 milliards de dollars dans la région des Grands Lacs et ailleurs au Canada, sans mentionner les effets de retombée sur le tourisme, la navigation de plaisance et autres industries connexes.

L'Ontario et plusieurs états américains abritent une des côtes donnant sur de l'eau douce les plus longues du monde, ce qui donne à l'Ontario un avantage concurrentiel unique sur le plan de l'emploi et de l'investissement. Une poursuite judiciaire entamée par le procureur général du Michigan pour enrayer la propagation en fermant l'écluse de navigation de Chicago a été rejetée par la Cour suprême des États-Unis au printemps 2010. L'Ontario et les états voisins, notamment l'Ohio, le Wisconsin, le Minnesota, avaient appuyé les efforts du Michigan. La poursuite avait en outre réclamé une séparation permanente entre les eaux envahies et les Grands Lacs.

Le Corps de génie militaire des États-Unis craint que la fermeture des écluses et des barrages du canal n'entraîne des inondations et n'affecte la qualité de l'eau. Pour prévenir la migration invasive, les représentants ont parfois empoisonné les eaux du canal sur une distance de plus de cinq milles. En outre, trois clôtures électriques ont été installées pour empêcher la carpe d'atteindre l'écluse de navigation de Chicago.

Des études scientifiques ont démontré que la carpe d'Asie a été contenue à ce jour et qu'il y a eu une migration très mineure au-delà de l'écluse. L'administration Obama a octroyé 13 millions de dollars pour bloquer la migration, mais le président n'a pas appuyé la fermeture des écluses. Une nouvelle industrie américaine de la récolte de la carpe d'Asie a également été mise en route et pourrait contribuer à contrôler le poisson.

Par suite de leur expérience avec la lamproie marine, les experts scientifiques et le personnel du ministère des Pêches et des Océans du Canada ont aidé les États-Unis à comprendre l'espèce envahissante et à tenter d'endiguer la propagation. Ils effectuent également une modélisation des principaux emplacements à surveiller si l'espèce traverse les barrières physiques susmentionnées. Récemment, le MPO a élaboré des stratégies d'intervention rapide en réponse à de nouvelles espèces envahissantes, mais à ce jour elles n'ont pas été mises à l'essai dans les eaux canadiennes. Le ministère craint également que le transport d'appâts vivants et l'importation involontaire ou malveillante de la carpe d'Asie dans un lac d'un état américain ou directement dans les lacs et tributaires canadiens pourraient créer un énorme problème pour toutes les eaux douces à l'est et à l'ouest des Grands Lacs et au nord vers l'Arctique canadien.

Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario a agi rapidement pour aider le MPO. La province a également adopté une mesure rendant illégale l'importation de l'espèce. On croit que l'Ontario est la seule province qui ait adopté une telle loi. Le MPO a subséquemment offert aux agents frontaliers du pont international de Sarnia-Port Huron une formation axée sur l'utilisation d'appareils photo pour réservoirs d'eau et la reconnaissance des espèces pour l'inspection des camions qui transportent des poissons vivants au Canada.

Dans la région de Sarnia Lambton, une carpe de roseau, une espèce de la carpe d'Asie, a récemment été prise par un établissement de pêche commercial. Il faut agir maintenant pour arriver à endiguer la propagation dans les Grands Lacs et au-delà.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Travailler avec les États des Grands Lacs et les provinces et territoires canadiens pour endiguer la propagation des espèces envahissantes comme la carpe d'Asie.
2. Obtenir des ententes avec le gouvernement des États-Unis et les États des Grands Lacs concernant des stratégies d'intervention rapide dans les eaux internationales comme la rivière Sainte-Claire et la Voie maritime du Saint-Laurent.
3. Encourager les provinces et territoires à adopter des lois interdisant l'importation d'espèces envahissantes comme la carpe d'Asie.
4. Encourager les provinces et territoires à élaborer des stratégies d'intervention rapide en réponse aux espèces envahissantes dans les voies navigables et à offrir aux entreprises et aux citoyens de l'information sur l'abattement des espèces.